

Résumé de la semaine :

- Blés en petites terres de groies : irrigation légitime fin de semaine
- Température des lits de semences
- Luzerne fourragère : enfin le réveil...
- Suivie des consommations en eau des prairies de marais et autres...

Prévisions météorologiques des 7 prochains jours

Prévisions météo à 7 jours – STE GEMME LA PLAINE

| | Mercredi 31/03 | Jeudi 01/04 | Vendredi 02/04 | Samedi 03/04 | Dimanche 04/04 | Lundi 05/04 | Mardi 06/04 |
|-------------------|-------------------|----------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| Temps | | | | | | | |
| T° min / max (°C) | 8/24 | 10/27 | 8/21 | 6/17 | 4/17 | 5/12 | 2/11 |
| Vent (km/h) | 15 – Sud Est | 30 -45 – Est | 30-45 – Nord Est | 30-55 – Nord Est | 15 – Nord Est | 15 -50 Nord-Ouest | 15 -45 Sud-Ouest |
| Pluie (mm) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1,6 | 1,8 |

Conditions météorologiques semi estivales pour la fin avec un mercure qui frôle les 25°C au maximum de la journée jusqu'à jeudi prochain. Petite baisse à partir du 1^{er} avril en lien avec le **vent qui sera orienté Nord-Est et avec une vitesse de l'ordre de 25 40 km/h...**

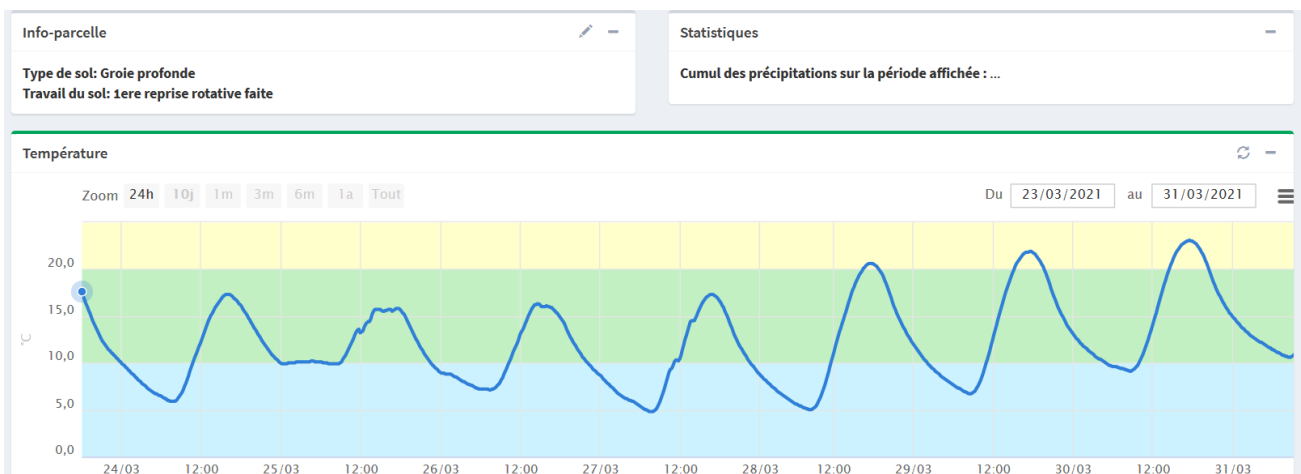
Retour du froid à partir de début de semaine prochaine avec risque de gelées au sol mardi 6 avril. Quelques averses possibles mais pas de quoi remonter le niveau des réserves hydriques.

ETP à venir de 2,5 à 3 mm/j jusqu'à vendredi. Ensuite ETP en baisse de l'ordre de 1,5 -1,8 mm/j.

Températures des sols : Situation fin mars/début avril

Ci-dessous l'évolution de la température du sol (5 cm de profondeur) pour une groie moyenne entre le 24 et le 29 mars. Parcelle ayant déjà fait l'objet d'une reprise de labour à la herse rotative.

10°C le matin à 7H30 et 22°C au plus chaud à 16H00.... Soit une température moyenne de 16°C....



En théorie, les premiers semis de maïs peuvent être envisagés du moment que la **température moyenne du sol atteint au moins les 10°C et se maintient dans le temps.**

Dans l'exemple ci-dessus la température moyenne du sol est de 16 °C, de quoi satisfaire les conditions de germination du maïs. Toutefois il est nécessaire de garder à l'esprit le tableau suivant pour faire preuve de pragmatisme.

| Température moyenne du sol (°C) | Nombre de jours pour atteindre 50% de levée |
|---------------------------------|---|
| 10 | 20 |
| 15 | 10 |
| 21 | 5 |
| 27 | 4 |

Ainsi pour une température du sol moyenne de 15°C et un niveau d'humidité du sol satisfaisant, il faut compter un délai de 10 jours pour que 50% des pieds soient levés.

Avec les prévisions météorologiques actuelles, les températures de sol vont stagner ce qui ne va pas accentuer les chantiers de semis. La difficulté va être de garder une fraîcheur homogène dans le lit de semences pour maximiser une levée de qualité !

Comme tous les ans vous pouvez accéder site du réseau de sondes via l'adresse suivante :

<http://aqualis.fr/login>

identifiant : vendeeCA85

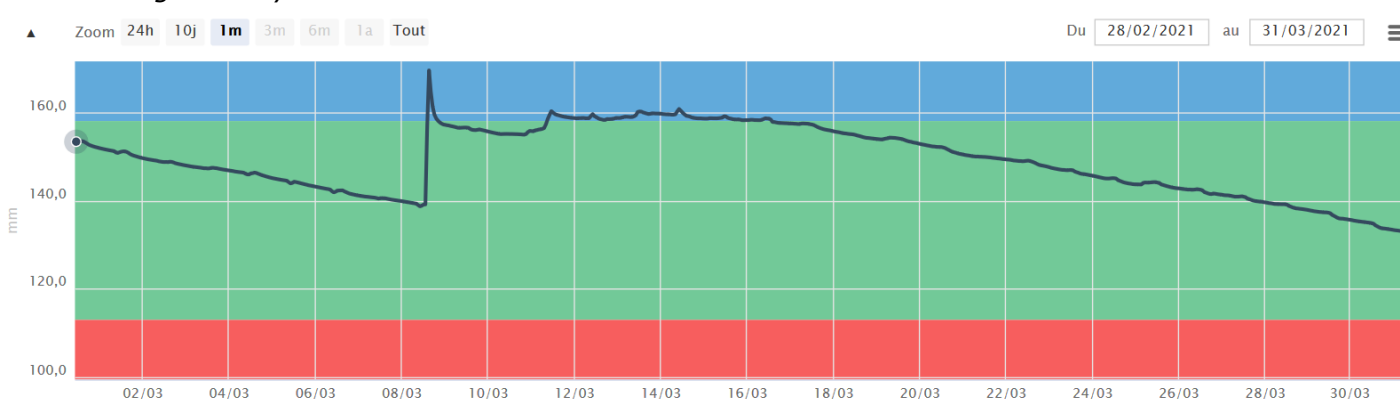
Mot de passe : irrigation

Stade des blés et état des réserves hydriques

Du 17 au 30 mars les pertes cumulées sont de l'ordre de 19-25 mm en moyenne pour des blés au stade 1 nœud. Les besoins hydriques montent progressivement en lien avec le développement de la biomasse. A ce stade le coefficient cultural est proche de 1. Donc les pertes par ETR sont en théorie équivalente à la demande climatique.

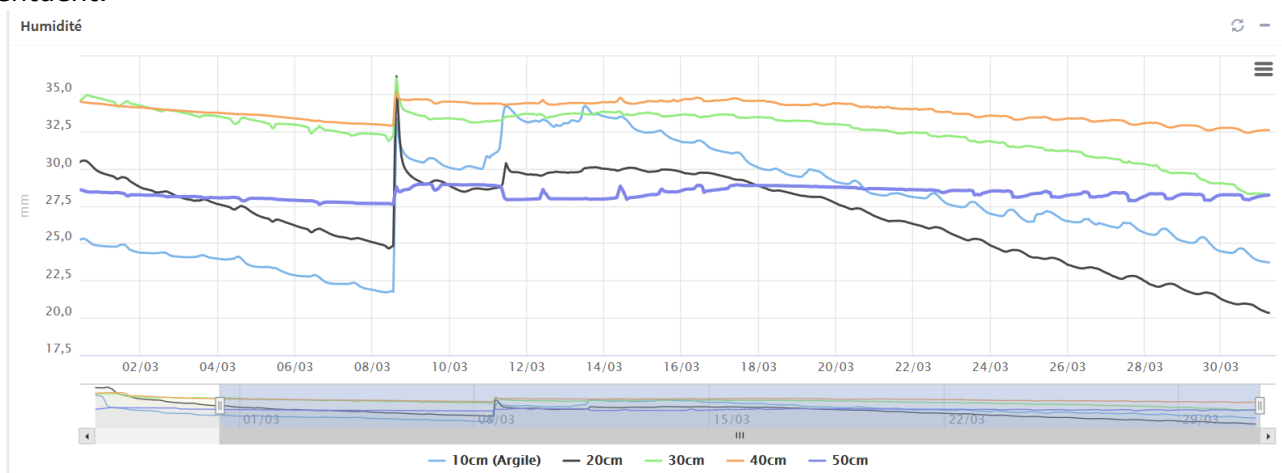
La composante de rendement à sécuriser sur céréales est avant tout le nombre d'épis/m² ; donc la montée des talles est fondamentale à cette période. En plus de la demande hydrique, l'irrigation aura pour effet bénéfique de mettre en solution les éventuels apports azotés faits récemment ou programmés.

Parcelle de groie moyenne – Blé dur - Semis de mi-novembre.



RFU sollicitée à plus de 50%. Reste encore 5 jours avant d'atteindre le bas de la RFU compte tenue des prévisions météorologiques des 7 prochains jours.

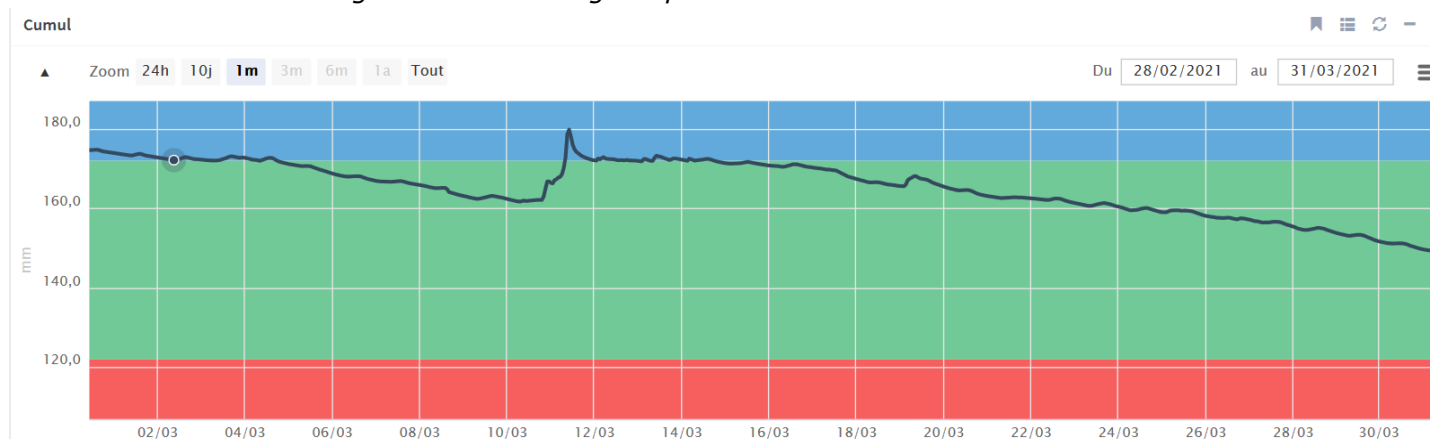
Démarrage de l'irrigation recommandée cette fin de semaine pour les semis de fin octobre-mi-novembre et en situation de terres superficielles/séchantes. Pour les terres plus profondes, démarrage début de semaine prochaine. Le but est ne pas attendre que la RFU soit totalement épuisée pour garder une marge de sécurité en seconde partie de montaison si jamais les conditions climatiques s'accroissent.



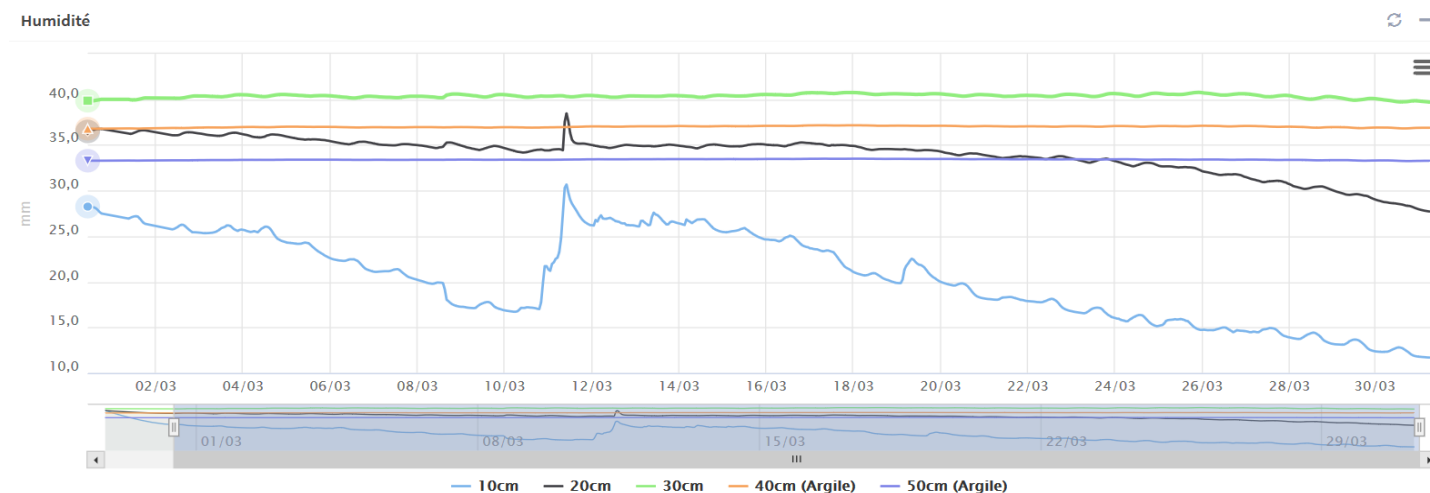
Consommations sur les 4 premiers horizons. Bonne prospection racinaire à ce jour.

Situation hydrique des luzernes fourragères

Parcelle de luzerne fourragère de 7 mois – groie profonde.



Consommation de 20 mm de la luzerne depuis le 14 mars dernier en lien avec la reprise de végétation, bien aidée depuis une semaine par la hausse du mercure. Consommations identiques que des parcelles de céréales. Pour le moment il convient de laisser le front d'enracinement se mettre en place. Pas de démarrage dans les 7 prochains jours.



Prospection racinaire limitée à 20 cm pour le moment en raison de la jeunesse de la luzerne. Le front racinaire va descendre progressivement dans les 15 prochains jours, en lien avec la diminution de la réserve hydrique dans les horizons de surface.

Date réglementaire de début d'irrigation

Pour rappel, la date officielle de début d'irrigation est le 1^{er} avril et cela pour toutes les natures de ressources (forages, réserves collectives et privées, prélèvements eaux superficielles,...) et toutes les cultures.

En cas de motifs impérieux et argumentés, il est obligatoire de disposer d'une dérogation de la part des services de la DDTM si une irrigation avant le 1^{er} avril est à réaliser.

Bien évidemment, ne sont autorisés à partir du 1^{er} avril que les prélèvements d'irrigation ayant une autorisation/attribution.

Situation des nappes du Sud Vendée au 29 mars

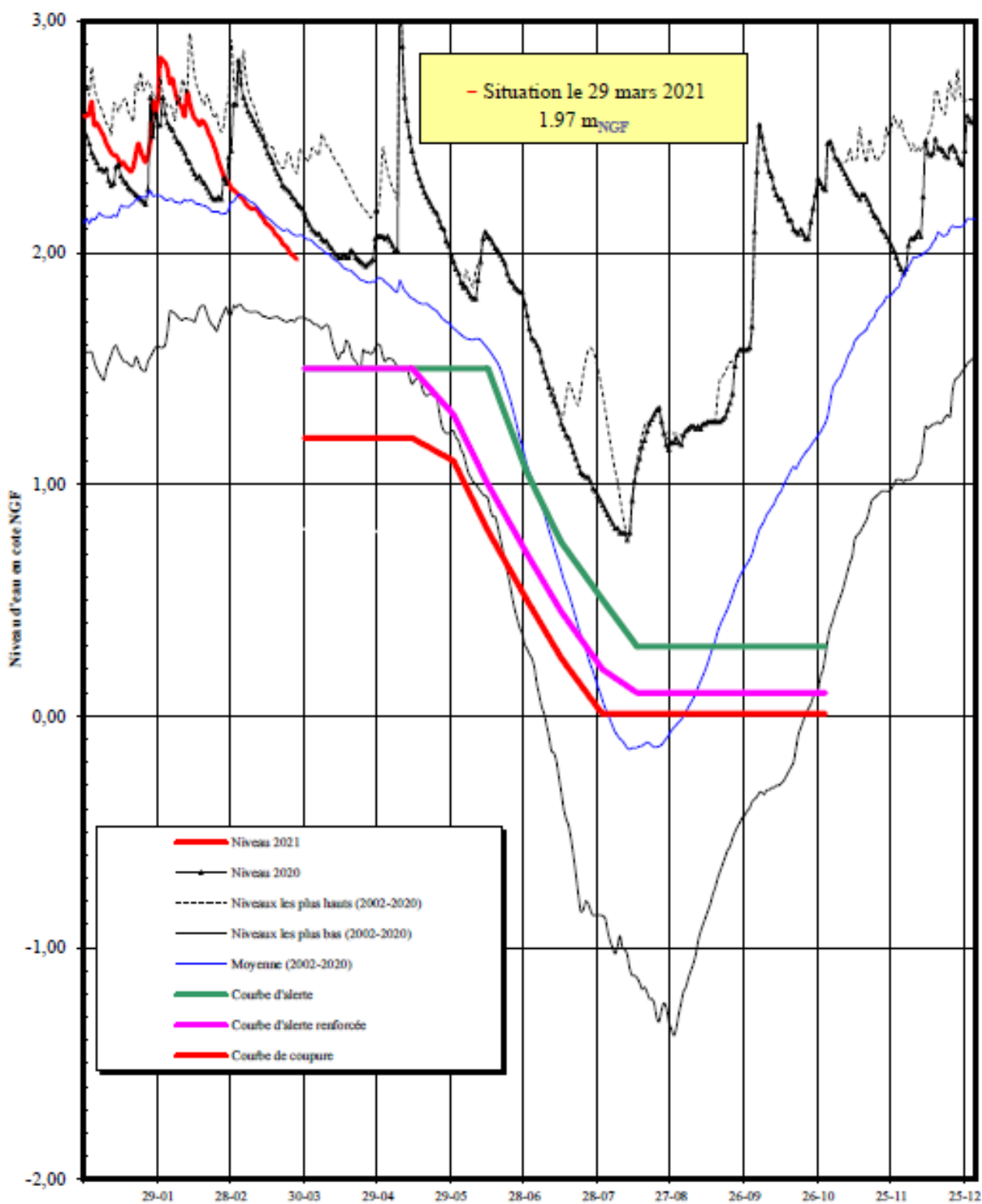
Niveaux de nappes assez corrects pour la saison mais sans plus. Baisses piézométriques assez rapides en lien avec le débordement naturel de la nappe dans le marais. Niveaux des piézomètres légèrement inférieurs à la moyenne 2002-2020.

NB : Fin du test expérimental sur le piézomètre d'Oulmes.

Nappe Lay-Ouest - MP 12.1

Piézomètre de Longeville "l'Aurière"

Indice : 06074X0096

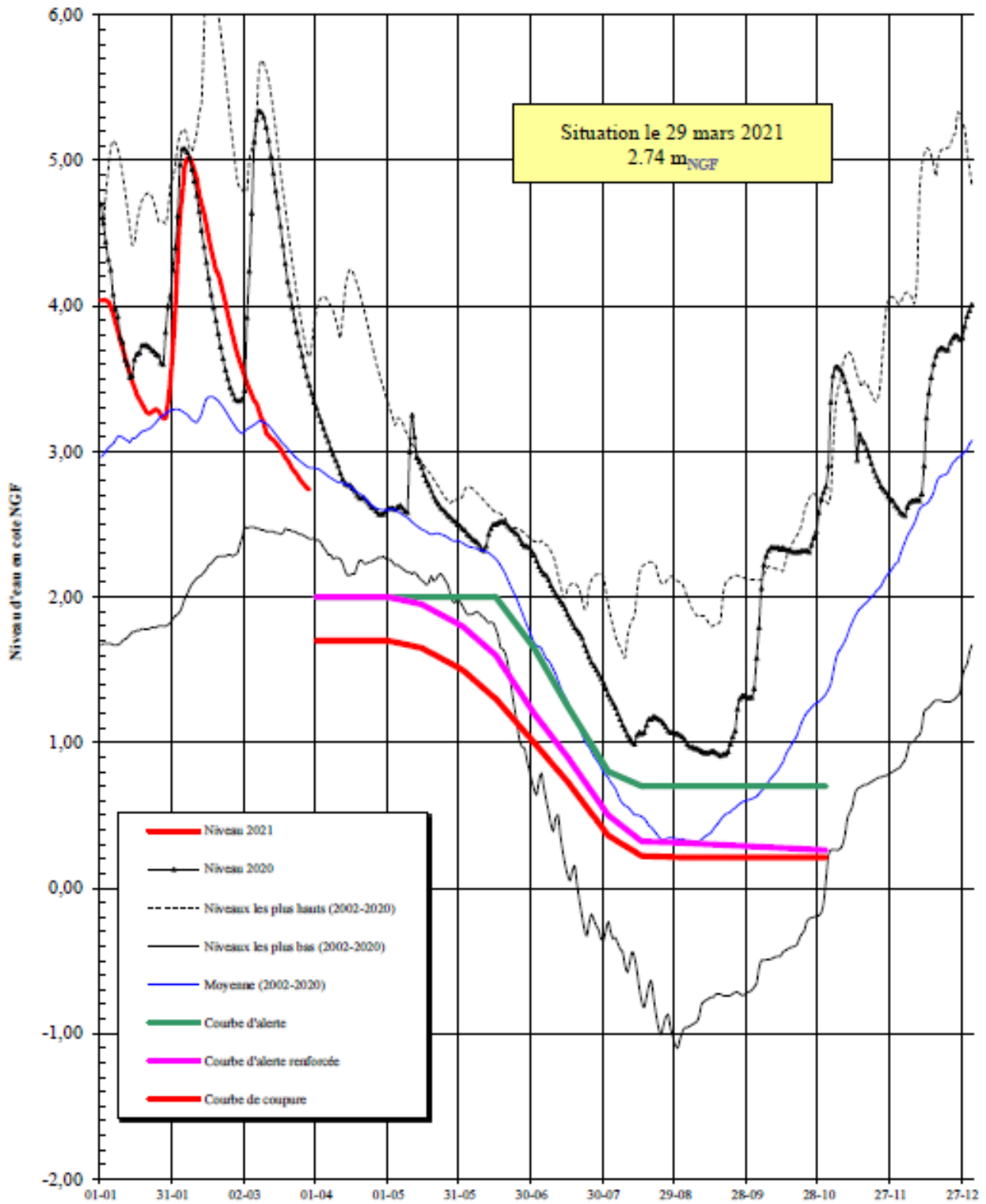




Nappe Lay-Est - MP 12.2

Piézomètre de Luçon

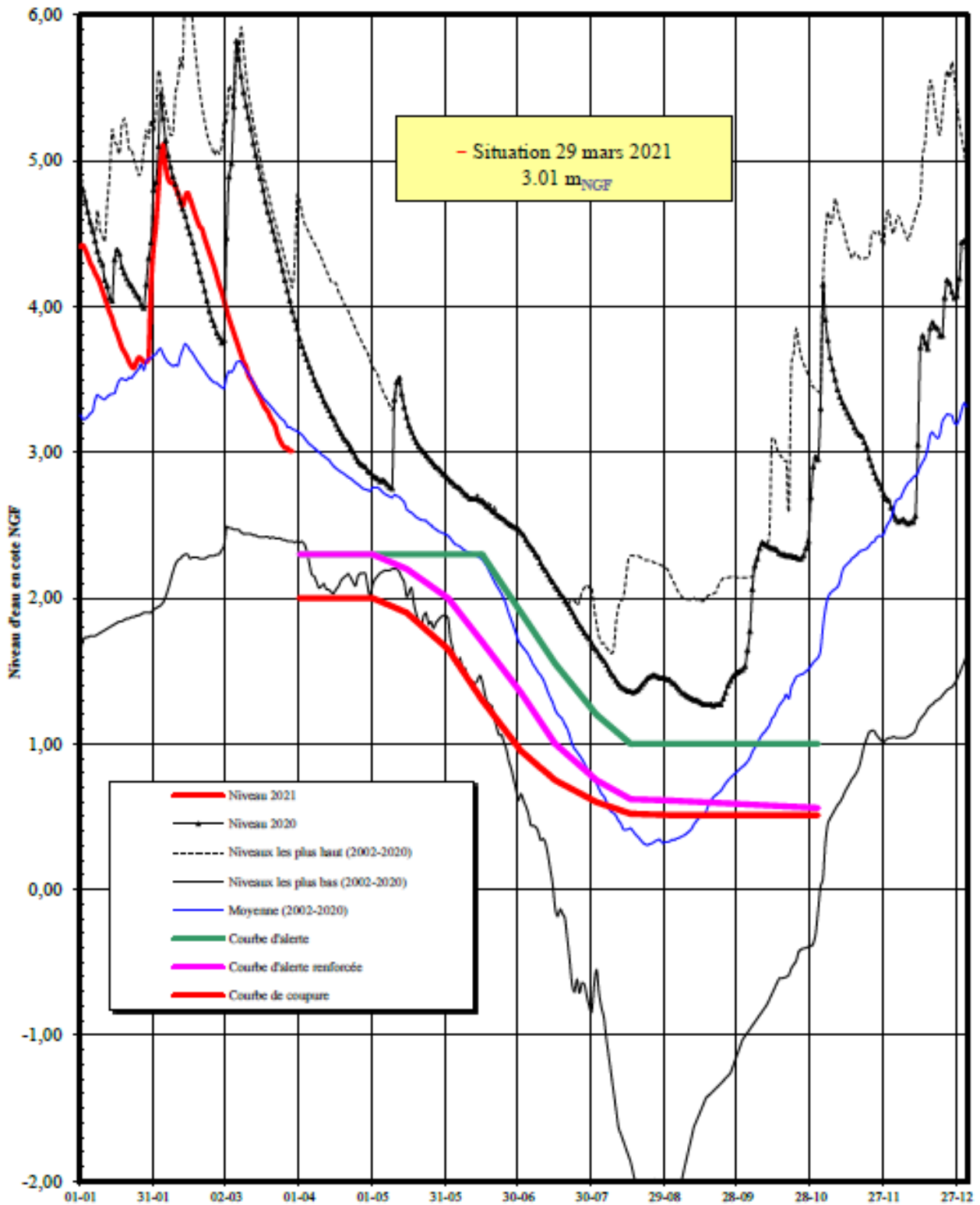
Indice : 05857X0145



Nappe Vendée-Ouest - MP 13,1

Piézomètre de St Aubin-la-Plaine

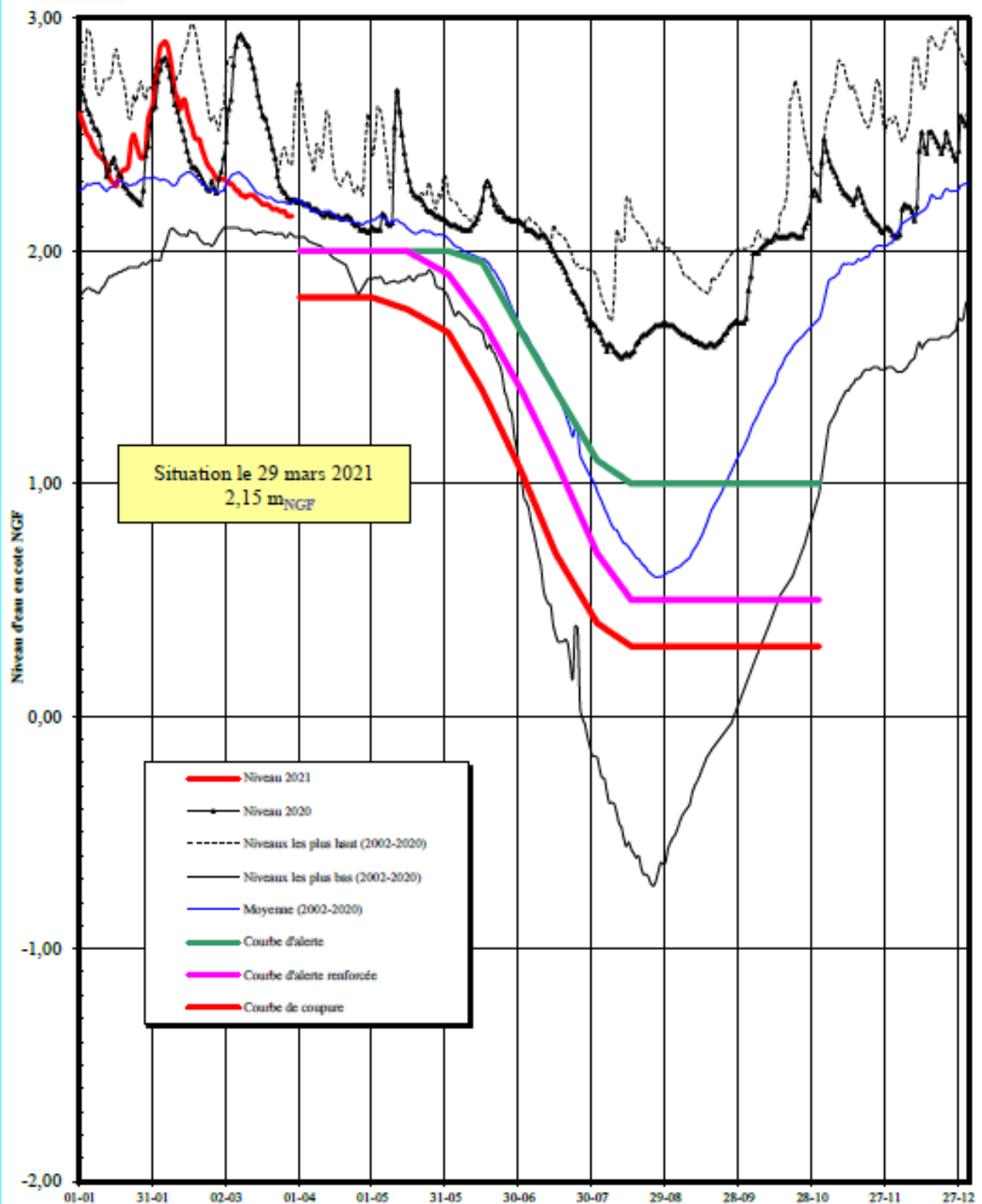
Indice : 08565X0126



Nappe Vendée-Centre - MP 13.2

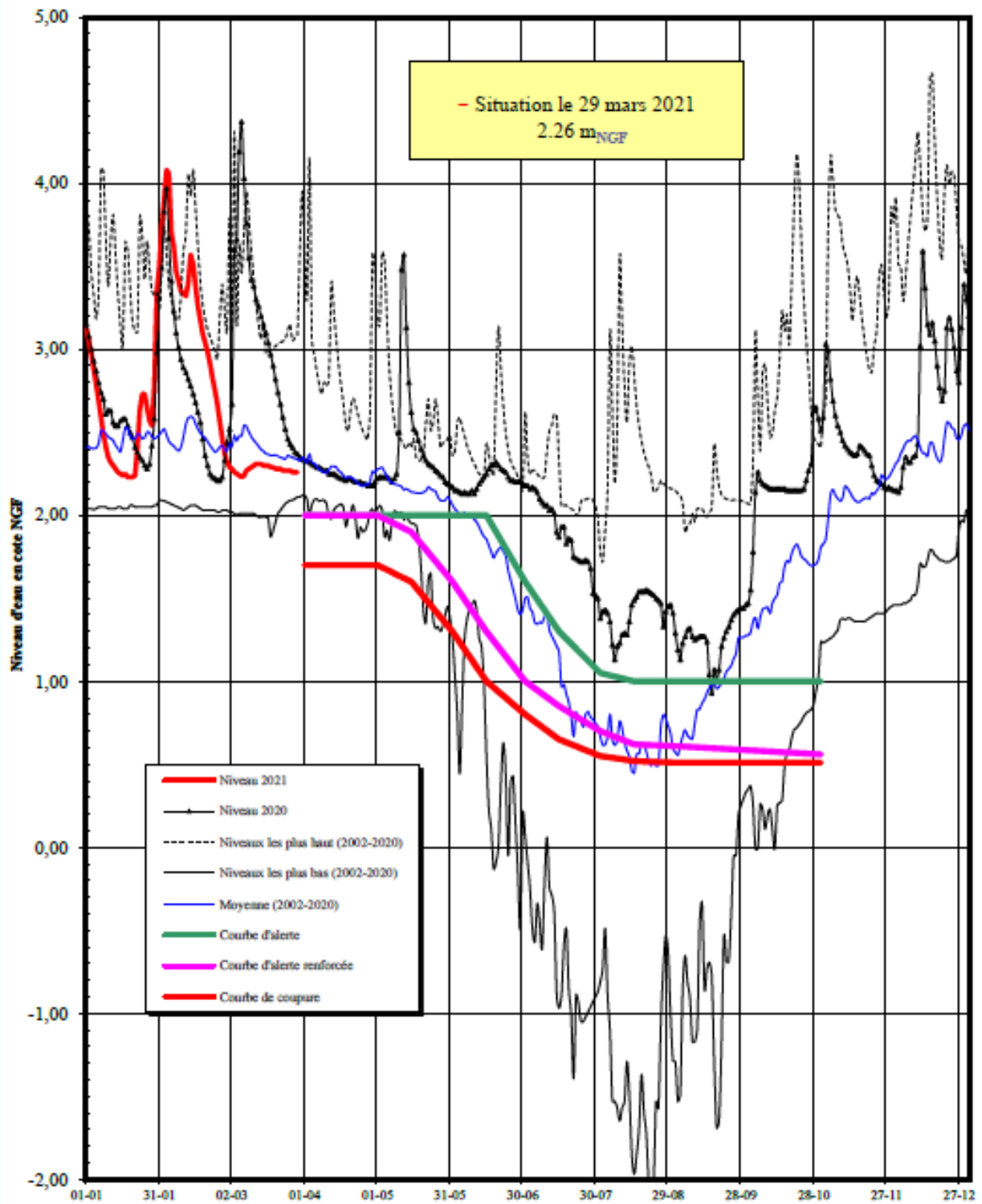
Piézomètre du langon

Indice : 06092X0584



Nappe Vendée-Est - MP 13.3

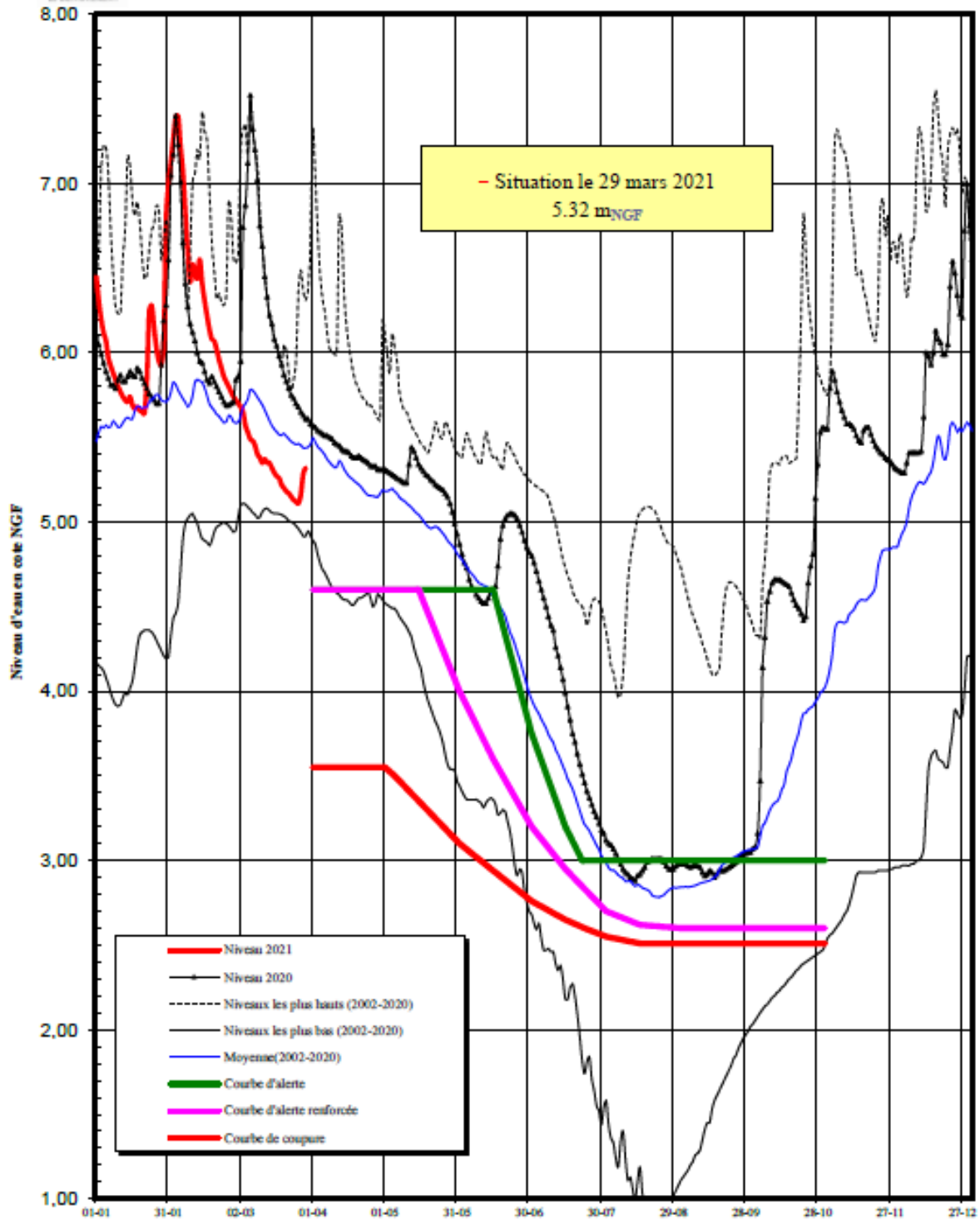
Piézomètre de Doix
Indice : 06094X0143



Nappe des Autises - MP 14

Piézomètre d'Oulmes

Indice : 06101X0202



Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site de la Roche Sur Yon

21 BD Réaumur
85013 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51.36.82.22

Rédaction : Ludmilla DESHAYES et
Eric FAURE

Avec le soutien financier de :

Reproduction interdite

